



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES ÂNÉES 2025-2028



Sainte-Anne
de-la-Pocatière



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES AÎNÉES	4
MOT DU COMITÉ DE LA FAMILLE ET PERSONNES AÎNÉES	8
MISE EN CONTEXTE	9
DÉMARCHES CONSULTATIVES	10
DÉFINITION DE LA FAMILLE	10
DÉFINITION DE LA PERSONNE AÎNÉE	10
VISION, VALEURS	11
PRINCIPES DIRECTEURS	12
LES CONSTATS PAR CHAMPS D'INTERVENTION	14
MISE EN OEUVRE ET COMITÉ DE SUIVI	18
REMERCIEMENTS	18
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES	19
LES PARTENAIRES ET LES COLLABORATEURS	20
LE PLAN D'ACTION 2025-2028	21

MOT DU MAIRE

C'est avec enthousiasme que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière présente sa Politique de la famille et des personnes âgées renouvelée et le plan d'action Famille/Personnes âgées 2025-2028. Je vous invite à prendre le temps de les consulter. Le conseil municipal se préoccupe des besoins des familles et des personnes âgées lors de ses prises de décisions et il s'assure de mettre en œuvre les initiatives du plan d'action afin de contribuer à un milieu de vie de qualité favorisant des liens de solidarité, d'entraide et de soutien entre les générations. La Municipalité appuie déjà de nombreuses organisations dans leur mission, dont les Services Kam-Aide Inc. ayant eu à relever un défi de financement à la suite de l'éboulement du terrain le long de la rivière Saint-Jean.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière se distingue par sa qualité de vie, ses grands espaces, ses endroits paisibles et sécuritaires, de même que par les services de proximité chers aux citoyens, incluant les établissements scolaires de niveau primaire, secondaire et collégial, la présence de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et une variété d'activités de loisirs diversifiés soutenues par la Ville de La Pocatière, de nombreuses organisations et des bénévoles engagés.

Je tiens à remercier chaleureusement les citoyens et les organismes ayant contribué à la mise à jour de cette politique, les membres du conseil municipal, le personnel administratif, les membres du comité de la famille et des personnes âgées, de même que tous ceux et celles qui ont contribué à rendre possible la réalisation de cet outil de travail.



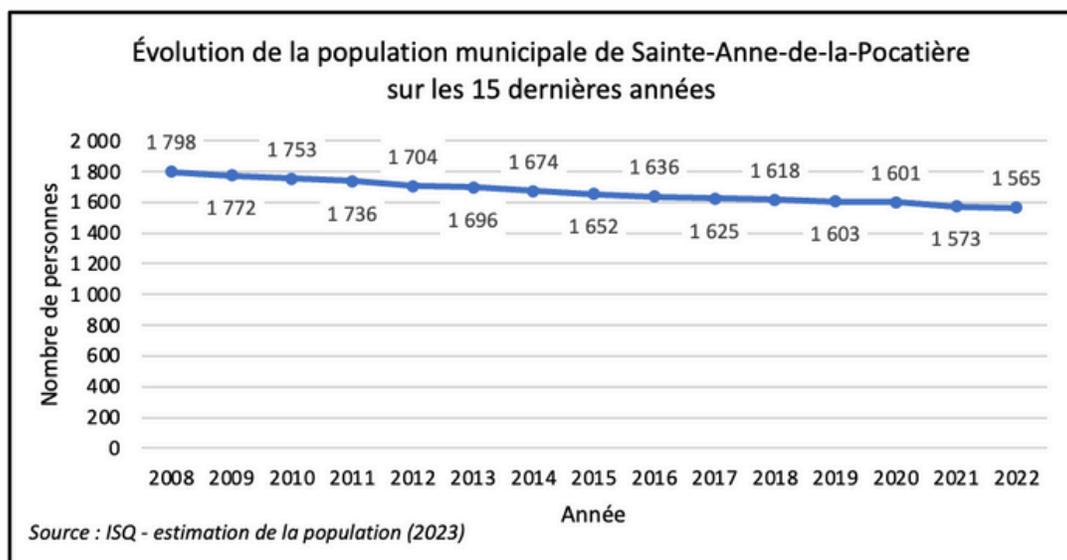

Jean-François Pelletier


Sainte-Anne
de-la-Pocatière

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂNÉES

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, la population municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a diminué de 12,9 % entre 2008 et 2022. Cette diminution est plus marquée que celle observée dans l'ensemble de la MRC de Kamouraska, dont la population a reculé de 4,2 % au cours de la même période.



Il est à noter que la population de la MRC de Kamouraska a légèrement augmenté, passant de 21 073 habitants en 2016 à 21 307 en 2021. Cette croissance démographique s'explique principalement par un solde migratoire positif observé depuis 2020, soutenu par l'immigration tant temporaire que permanente. De plus, un taux de natalité relativement élevé place la MRC du Kamouraska au troisième rang parmi celles du Bas-Saint-Laurent, derrière Rimouski et Rivière-du-Loup.

L'ÂGE MÉDIAN

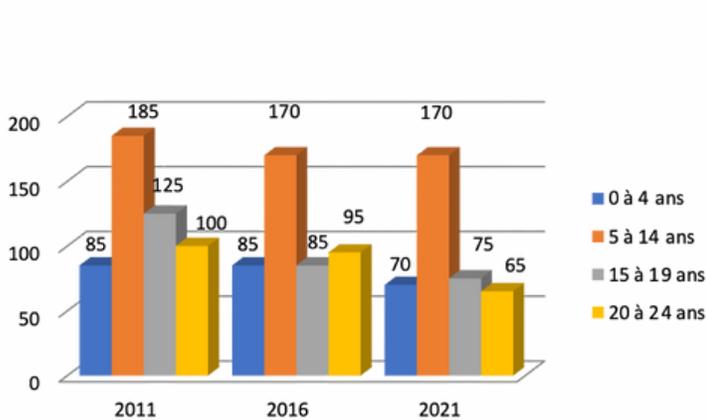
L'âge médian des résidents de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 2021 était de 50,4 ans. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la MRC de Kamouraska, qui est de 51,6 ans, mais supérieur à celui du Québec, qui se situe à 43,2 ans.

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂNÉES

PROFIL DES ÂGES

La catégorie des 0 - 24 ans

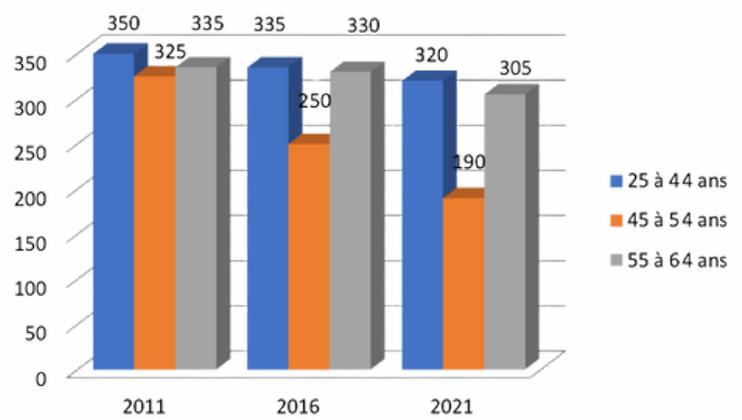
La tranche d'âge des 0 à 24 ans a enregistré une baisse de 23 % entre 2011 et 2021, passant de 495 individus à 380.



Source: Statistique Canada

La catégorie des 25 - 64 ans

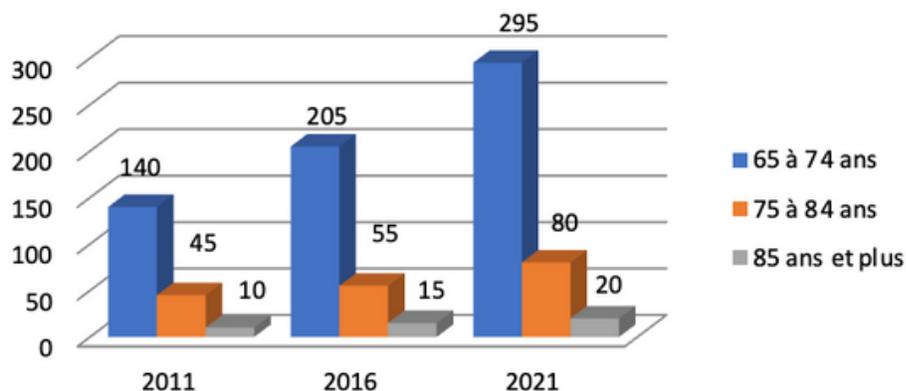
La tranche d'âge des 25 à 64 ans a enregistré une baisse de 19 % entre 2011 et 2021, passant de 1010 individus à 815.



Source: Statistique Canada

La catégorie des 65 ans et plus

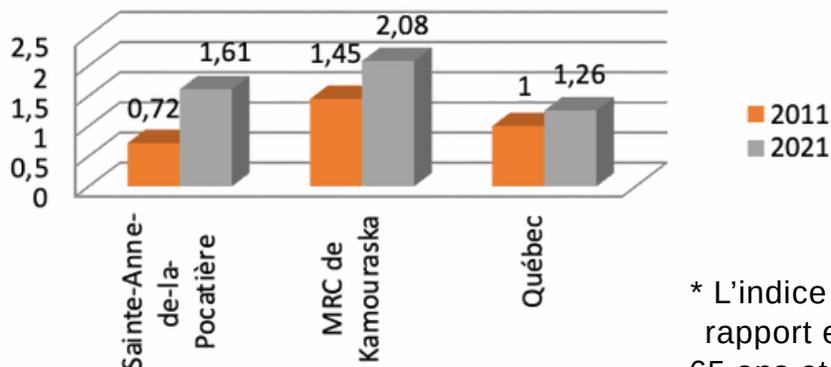
La tranche d'âge des 65 ans et plus a enregistré une hausse de 103 % entre 2011 et 2021, passant de 195 individus à 395.



Source: Statistique Canada

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂÎNÉES

L'indice de vieillesse* est passé de 0,72 à 1,61 entre 2011 et 2021, ce qui indique un vieillissement de la population. Cela signifie que pour chaque personne de moins de 15 ans, il y avait 0,72 personne âgée de 65 ans ou plus en 2011. En 2021, ce chiffre est monté à 1,61. Il y a donc en 2021 plus de personnes âgées que d'enfants, ce qui reflète un vieillissement de la population.



Source: Statistique Canada

* L'indice de vieillesse correspond au rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et celle âgée de moins de 15 ans.

RÉPARTITION DES PERSONNES SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE, POUR LA MUNICIPALITÉ ET LA MRC DE KAMOURASKA

Pourcentage de personnes dans les ménages	Notre municipalité	MRC Kamouraska
Conjoints mariés ou de fait	58%	52%
Parents dans les familles monoparentales	3%	3%
Enfant dans une famille biparentale	22%	19%
Enfant dans une famille monoparentale	4%	5%
Vivant seule	10%	16%
Vivres avec des personnes, apparentées ou non	3%	4%

Source: Statistique Canada

PORTRAIT DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂÎNÉES

LE LOGEMENT

À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une proportion de 86,2 % des ménages est propriétaire de son logement. Par ailleurs, environ 4 % des ménages dépensent une grande part de leur revenu pour se loger, soit 30 % ou plus. Cela inclut des frais comme le loyer, l'hypothèque, les taxes et l'électricité. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ce seuil constitue un indicateur de vulnérabilité économique.

Logement	Sainte-Anne-de-la-Pocatière	MRC de Kamouraska
Mode d'occupation du logement pour tous les ménages	Propriétaire : 595 (86.2 %) Locataire : 95 (13.8 %)	(74.1 %) (25.9 %)

Source : Statistique Canada 2021

LES PROFESSIONS

Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus selon la grande catégorie des professions	Notre municipalité		MRC de Kamouraska	
Vente et services	160	21.50%	2065	21.80%
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	150	20.10%	1785	18.90%
Affaires, finance et administration	140	18.80%	1 245	13.20%
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	65	8.70%	1125	11.90%
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	65	8.70%	765	8.30%
Fabrication et services d'utilité publique	55	7.40%	785	6.00%
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	40	5.40%	555	5.90%
Secteur de la santé	40	5.40%	720	7.60%
Arts, culture, sports et loisirs	25	2.40%	25	3.40%

Source: Statistiques Canada 2021

MOT DU COMITÉ DE LA FAMILLE ET PERSONNES ÂNÉES

Dans une société en constante évolution démographique, l'élaboration d'une politique cohérente et globale pour les personnes âgées et la famille s'avère non seulement nécessaire, mais impérative. Ces deux piliers de notre communauté sont liés et leur bien-être mutuel est essentiel au dynamisme et à la structure sociale. Une politique qui favorise la solidarité intergénérationnelle et répond aux défis et opportunités spécifiques à chaque étape de la vie est nécessaire.

Pour les personnes âgées, la politique doit s'articuler autour de plusieurs axes fondamentaux: élaboration de mécanisme de soutien pour ceux dont les ressources financières sont limitées, contribuer au maintien de leur santé physique et mentale par des services et des soins à domicile, offrir des services pour les proches aidants et promouvoir leur participation active à la vie sociale, économique et culturelle. Lutter contre l'isolement social, encourager le bénévolat et l'apprentissage continu et adapter les infrastructures sont des mesures clés pour valoriser leur expérience et leurs compétences.

En parallèle, le comité reconnaît le rôle fondamental des familles, dans leur diversité, comme pierre angulaire de notre communauté. Conscients des défis auxquels elles sont confrontées, nous nous sommes engagés à élaborer et à mettre en œuvre une politique familiale municipale inclusive et adaptée à leurs besoins évolutifs. Cette politique vise à créer un environnement favorable pour leur épanouissement, à renforcer les liens sociaux et à promouvoir une qualité de vie enrichissante pour tous; À soutenir les familles vulnérables; À renforcer les liens avec les organismes communautaires pour aider les familles en difficulté et explorer des mesures municipales ciblées.

L'intégration de ces deux volets de la politique est essentielle. Par exemple, des initiatives qui favorisent des activités intergénérationnelles permettant le transfert de connaissances et d'expériences entre les générations sont organisées, enrichissant ainsi la société dans son ensemble.

En conclusion, une politique de la famille et des personnes âgées efficace doit reposer sur les principes de solidarité, d'équité et de respect de la dignité humaine. Elle doit être le fruit d'une collaboration étroite entre les différents paliers de gouvernance, les organismes communautaires, le secteur privé et les citoyens eux-mêmes. En investissant dans le bien-être de nos familles et de nos personnes âgées, nous investissons dans l'avenir d'une société plus juste, inclusive et harmonieuse.

MISE EN CONTEXTE



En 2014, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a posé un geste significatif pour le bien-être de ses citoyens en adoptant sa première Politique de la famille et des personnes âgées. Ce document visait à mieux comprendre et répondre aux besoins des familles et des aînés de notre milieu, tout en encourageant leur participation active à la vie locale.

Depuis cette première édition, de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. En juin 2025, la municipalité a franchi une nouvelle étape en adoptant sa troisième Politique de la famille et des personnes âgées, élaborée notamment dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA MISE À JOUR

Madame Hélène Ouellet, Club Fadoq
Madame Nicole Catellier, citoyenne
Madame Julie Rivard, citoyenne
Madame Nadine Cyr, citoyenne
Madame Annie Sénéchal, conseillère municipale
Madame Natasha Pelletier, conseillère municipale
Madame Maude Pichereau, organisatrice
communautaire CISSS - Secteur Kamouraska
Monsieur Sébastien Tirman, agent de
développement
Madame France Nadeau, accompagnatrice
d'Espace MUNI

DÉMARCHES CONSULTATIVES

Ce document de la politique de la famille et des personnes âgées ainsi que le plan d'action 2025-2028 associé sont issus de démarches consultatives.

En effet, un sondage pour lequel 33 résidents ont répondu a été réalisé en octobre 2024 et une consultation sous forme de groupes de discussion a été tenue en avril 2025 avec la présence de plus de 50 personnes, résidents et représentants d'organismes sociocommunitaires du milieu pocatois.



DÉFINITION DE LA FAMILLE

Dans le cadre de cette politique, nous considérons la famille comme un noyau et la base de la vie en communauté. Elle comporte au moins une relation de l'enfant et de son ou ses parents (ou exerçant les fonctions parentales et ses responsabilités). Elle offre un cadre où la responsabilité parentale est exercée de manière harmonieuse et bienveillante, nourrie par des relations empreintes de qualité et d'amour inconditionnel, contribuant ainsi au développement de l'enfant et à son environnement éducatif.

La famille évolue, nourrit de sa propre expérience, et assure l'éducation des nouvelles générations. Cette éducation, à laquelle chaque génération participe, permet à chaque individu d'être un citoyen responsable et engagé. La famille a donc pour but l'apprentissage, la socialisation et la transmission des valeurs, en vue de former des individus épanouis qui contribueront à un monde meilleur.

DÉFINITION DE LA PERSONNE ÂNÉE

La personne âgée est définie comme un individu âgé de 65 ans et plus dans le cadre de cette politique. Bien que les besoins et les perceptions liés au vieillissement diffèrent d'une personne à l'autre, la personne âgée joue un rôle essentiel dans la famille et dans la société. Gardienne des traditions, des histoires familiales et des connaissances acquises au fil des décennies, la personne âgée a une expérience de vie significative et une disponibilité lui permettant de contribuer au bien-être de son entourage et du milieu de vie.

Par son implication sociale, favorisant l'estime de soi, la personne âgée est susceptible d'offrir des perspectives uniques sur les défis contemporains. En reconnaissant et en respectant la contribution des personnes âgées, nous enrichissons notre société et favorisons un échange intergénérationnel bénéfique pour tous.

VISION

Nous sommes une communauté où la qualité de vie et le bien-être des familles et des personnes âgées sont préservés, dans laquelle la concertation, l'engagement et la solidarité des acteurs municipaux et des organismes sont encouragés et où chacun développe son plein potentiel, entre autres par l'adoption de saines habitudes de vie.

VALEURS

Les valeurs qui soutiennent cette politique de la famille et des personnes âgées sont les suivantes:

Respect

Engagement

Ouverture

Persévérance

Fierté

Reconnaissance



PRINCIPES DIRECTEURS

Cette politique de la famille et des personnes âgées a été élaborée en tenant compte des principes directeurs suivants qui serviront de référence dans les processus de décision et les actions posées par les acteurs municipaux :

- 1 Inclure la famille et les personnes âgées dans les réflexions des élus et dans les processus de décisions**
Que les élus municipaux se préoccupent des enjeux et des besoins évolutifs de la famille et des personnes âgées dans leurs processus de décision, tout en respect les limites des champs de compétence de l'administration municipale.
- 2 Participation citoyenne et engagement civique**
Que soit reconnu le rôle des parents et des grands-parents dans la mise en place des conditions de réussite des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie (personnelle, sociale et économique) et que soient valorisés l'implication et l'engagement de la famille et de la personne âgée au sein du développement de la communauté, en tenant compte des possibilités de chacun.
- 3 Concertation et partenariat**
Que le plan d'action de la famille et des personnes âgées se concrétise en concertation avec les citoyens et les organismes et favorise la mobilisation et la mise en commun des ressources autour d'objectifs communs.
- 4 Les saines habitudes de vie**
Que le plan d'action intègre des mesures pour la promotion et le développement d'un mode de vie actif auprès des familles et des personnes âgées.
- 5 Inclusivité**
Que les familles et les personnes âgées puissent évoluer dans un environnement soutenant, où chaque citoyen est respecté de manière équitable et ait accès aux mêmes possibilités.

PRINCIPES DIRECTEURS

6 Intervention en synergie

Que le plan d'action Famille/Personnes âgées soit complémentaire au plan de développement de la municipalité et des autres politiques en place et que l'administration municipale encourage l'organisation d'activités pour les familles et les personnes âgées, tout en offrant le soutien nécessaire.

7 Champs d'intervention

Le plan d'action Famille/Personnes âgées 2025-2028 présente neuf champs d'intervention (axes) et plusieurs actions visant à faire face à divers enjeux touchant les familles et les personnes âgées de notre milieu.



LES CONSTATS PAR CHAMPS D'INTERVENTION

a) Communication et information

Constats

- Diversité des canaux de communication municipaux existants (infolettre, site web, réseaux sociaux, journal local).
- Préférence citoyenne marquée pour les supports traditionnels (papier, courriel, poste) et usage modéré des réseaux sociaux.
- Besoin d'information des citoyens concernant les priorités municipales, les services de la MRC, les activités locales et les services communautaires.
- Souhait d'une communication plus rapide (SMS, alertes, rappels), rappeler le système d'appel d'urgence COMALERTE en sécurité civile.
- Nécessité d'une information adaptée aux limitations fonctionnelles (lisibilité, pictogrammes, accessibilité universelle).

b) Habitat - Milieu de vie

Constats

- Le bien-être des familles et des personnes âgées est directement lié au milieu de vie, notamment l'abordabilité et l'adaptation des logements, ainsi que la présence de services de proximité.
- L'arrivée de logements pour personnes âgées a favorisé la rétention locale, mais l'accès au logement abordable est de plus en plus difficile, et les citoyens souhaitent une meilleure information sur les programmes d'aide.
- Il est nécessaire de mieux connecter les citoyens aux ressources locales (Kam-Aide, comité proches aidants, etc.) pour le maintien à domicile, le repérage de l'isolement. La qualité du milieu de vie dépend également de services collectifs accessibles et bien intégrés.

LES CONSTATS PAR CHAMPS D'INTERVENTION (SUITE)

c) Espaces extérieurs et bâtiments

Constats

- Familles et aînés accordent une grande importance à la proximité de la nature, à l'accès aux soins et au sentiment de sécurité.
- L'amélioration de l'accessibilité physique, l'adaptation des infrastructures, la propreté et la visibilité des espaces publics sont nécessaires pour un environnement plus inclusif, sûr et agréable.
- Des améliorations ciblées sont requises pour rendre les espaces extérieurs (parcs, aires de jeux) et les bâtiments municipaux pleinement accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

d) Transport – Mobilité

Constats

Les familles et les personnes aînées font face à des défis significatifs en matière de mobilité, résultant d'un manque d'infrastructures adaptées, de services peu accessibles et d'un manque d'information sur les offres existantes. Ces obstacles se manifestent à travers trois enjeux :

- La cohabitation quelquefois difficile entre les différents usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, véhicules agricoles ou récréatifs).
- Une méconnaissance ou un accès difficile aux services (Trans-Apte, covoiturage, transports partagés).
- Un isolement accru lié au coût ou à la rareté des options de transport.

e) Participation sociale

Constats

- La majorité des répondants n'identifient aucun obstacle majeur à la participation sociale, ce qui constitue une base solide. Cependant, les contraintes de temps, le manque d'intérêt ou de visibilité des occasions de bénévolat et l'incompatibilité des horaires freinent l'implication. Il y a une volonté latente d'agir, mais les moyens pour passer à l'action sont peu clairs.

LES CONSTATS PAR CHAMPS D'INTERVENTION (SUITE)

- Les familles et les personnes âgées souhaitent contribuer davantage, mais il est nécessaire de mieux structurer et faire connaître les opportunités d'implication, tout en rendant l'engagement plus souple, valorisant et accessible.

f) Santé et services sociaux

Constats

- Les familles et les personnes âgées expriment un fort besoin de services de proximité et de soutien concret à domicile.
- Le souhait de rester dans leur environnement le plus longtemps possible est exprimé.
- Les enjeux d'accessibilité aux soins, au transport, à l'information et aux ressources sont signalés.
- L'éloignement et la centralisation des soins créent des obstacles réels à l'accessibilité.
- La méconnaissance des services disponibles (811, répit, programmes) nuit à leur utilisation.
- Le soutien communautaire (ex. popote roulante, Kam-Aide) joue un rôle essentiel.
- L'isolement des personnes âgées et le besoin d'activités sociales adaptées sont bien présents.
- Les proches aidants manquent d'options de répits flexibles.

g) Sécurité

Constats

Globalement, les résidents se sentent en sécurité dans leur quartier, notamment grâce à la proximité de leurs proches, leurs amis et leurs voisins. Les services d'urgence répondent bien aux besoins des familles et des personnes âgées. Toutefois, la sécurité lors des déplacements à pied ou à vélo dans notre milieu rural demeure une préoccupation importante.

LES CONSTATS PAR CHAMPS D'INTERVENTION (SUITE)

D'autres enjeux sont ressortis :

- La vigilance face à la fraude, notamment auprès des personnes âgées.
- Le rôle méconnu du policier parrain de la municipalité.
- La prévention des incendies (extincteurs, détecteurs de fumée).

h) Respect et inclusion sociale

Constats

- La majorité des résidents indique un fort sentiment d'appartenance à leur quartier et trouve qu'il est facile de socialiser avec le voisinage.
- Il y a des améliorations possibles :
 - Développer une approche structurée pour l'accueil et le maintien du lien avec les nouveaux résidents.
 - Favoriser les liens intergénérationnels dans des espaces communs.
 - Valoriser l'inclusion par le respect mutuel et la lutte contre les stéréotypes liés à l'âge et au statut social.
 - Rendre l'information accessible à tous, peu importe leur niveau de littératie ou leurs habitudes d'accès à l'information.

i) Loisirs

Constats

La programmation des loisirs municipaux est appréciée par les familles et les personnes âgées. Toutefois, des améliorations sont souhaitées afin de favoriser davantage la participation sociale, la diversité d'activités, l'accessibilité aux parcs et la qualité de vie dans tous les secteurs :

- Demande d'activités au parc du Petit Ruisseau (jardinage, cinéma, soirées animées);
- Un besoin d'augmenter les activités sportives en dehors des heures de bureau;
- Une demande de citoyens pour un parc dans le secteur Saint-Louis, (ou lieu de rassemblement en attendant que la municipalité ait accès à un terrain à cet usage), en raison de la concentration de familles;
- Des préoccupations quant à l'usage du Boisé Beaupré : retour à une vocation nature/détente souhaité;
- Des souhaits pour des loisirs éducatifs, intergénérationnels et inclusifs.

MISE EN OEUVRE ET COMITÉ DE SUIVI

Cette politique constitue le document de référence pour la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, affirmant son engagement à agir en faveur des familles et des personnes âgées en tenant compte de leurs besoins. Un plan d'action a été élaboré en fonction des priorités issues des besoins exprimés par la communauté. Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ce plan, un comité de suivi sera formé. Composé d'élus, d'employés municipaux, de partenaires locaux et de citoyens, ce comité se réunira deux fois par an pour évaluer les actions réalisées et à venir, conformément à l'échéancier.

REMERCIEMENTS

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tient à remercier les résidents et les représentants d'organismes sociocommunautaires pour le riche contenu partagé sur les différents enjeux, aux bénévoles du club FADOQ La Pocatière pour leur accueil lors de la consultation ainsi qu'à Espace MUNI pour le service-conseil et l'accompagnement.

Cette mise à jour est rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).



BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

Bibliographie

- Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2^e édition (2020) et sa boîte à outils
- Programmes et services pour les aînés, édition 2024
- La Banque des 1001 mesures, Espace Muni
- Portrait des personnes âgées au Québec, Institut de la statistique du Québec (2023)
- Institut de la statistique du Québec (2023)
- Statistique Canada, Profil des communautés 2023
- Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
- Répertoire des organismes partenaires de COSMOSS Kamouraska

Références

- Ministère de la Famille
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/famille>
- Ministère de la Santé et de Services sociaux
<https://www.msss.gouv.qc.ca>
- Espace Muni
<https://espacemuni.org>

Cette politique de la famille et des personnes âgées 2025-2028 et le plan d'action qui l'accompagne ont été adoptés par le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 2 juin 2025.

Renseignements 418 856-3192 | www.ste-anne-de-la-pocatiere.com

PENSER ET AGIR FAMILLE - PENSER ET AGIR PERSONNES ÂÎNÉES

Par cette politique, la municipalité contribue à améliorer le milieu de vie pour mieux répondre aux préoccupations et aux besoins des familles et des personnes âgées. Plusieurs organismes et partenaires locaux ont collaboré et appuyé cette politique de la famille et des aînés :

- ADDS Kamouraska (Association de défenses des droits sociaux)
- Association pocatoise des personnes handicapées
- Centre d'action bénévole Cormoran
- Corporation de développement communautaire du Kamouraska
- Cercle des Fermières La Pocatière
- CISSS Bas St-Laurent | Secteur Kamouraska
- Comité des usagers du Kamouraska
- Comité proches aidants Kamouraska | L'APPUI - Pour les proches aidants d'aînés
- FADOQ La Pocatière
- Fondation André-Côté
- Hygiène 2.0
- Maison de la famille du Kamouraska
- La Traversée, Association Kamouraskoise en santé mentale
- L'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska
- Mes soins restent ici
- MRC Kamouraska
- Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière (SISI)
- Services Kam-Aide inc.
- Services récréatifs, culturels et communautaires de Ville La Pocatière
- Société Alzheimer du KRT
- Sûreté du Québec
- Trans-Apte inc. (Service de transport collectif et adapté)

